

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MAI 2014

- Conformément à la proposition de la Commission d'ouverture des plis, à l'issue de la consultation ouverte pour le changement des menuiseries extérieures et l'isolation extérieure du groupe scolaire, les entreprises PEVESCAL et GIGON ont été retenues pour un montant HT de 102 790,63 € et 49 043 €.
- C'est l'entreprise APAVE ALSACIENNE qui a été retenue pour la mission de contrôle technique de construction du groupe scolaire, pour un montant HT de 1 950 €.
- Est désigné référent de sécurité routière de la Commune : Jacques MAURICE.
- Acceptation du devis ONF pour assistance au cubage et classement des bois exploités pour l'année 2014, pour un montant HT de 2 200 €.
- Suite à la construction du lotissement Drouhault, approbation de la convention de transfert dans le domaine de la Commune, des équipements communs tels qu'ils sont définis dans l'arrêté qui autorise l'aménagement.